

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV

Maxula Investissement SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2013 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **29 mai 2014**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes M. Mustapha MEDHIOUB.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2013	31/12/2012
Portefeuille-titres	4	7 173 636,350	6 295 309,963
Obligations et valeurs assimilées		6 696 873,048	5 907 164,815
Titres des Organismes de Placement Collectif		476 763,302	388 145,148
Placements monétaires et disponibilités		2 887 411,426	1 766 758,044
Placements monétaires	5	2 882 245,633	1 185 741,527
Disponibilités		5 165,793	581 016,517
Créances d'exploitation		60,671	0,697
TOTAL ACTIF		10 061 108,447	8 062 068,704
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	8	17 965,707	13 858,529
Autres créditeurs divers	9	8 479,731	6 305,361
TOTAL PASSIF		26 445,438	20 163,890
ACTIF NET			
Capital	12	9 727 519,960	7 800 999,660
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos		47,946	55,694
Sommes distribuables de l'exercice en cours		307 095,103	240 849,460
ACTIF NET		10 034 663,009	8 041 904,814
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		10 061 108,447	8 062 068,704

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

		31 Décembre	
	Note	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Revenus du portefeuille-titres	6	<u>289 751,681</u>	<u>270 967,332</u>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		289 725,676	270 939,430
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		26,005	27,902
Revenus des placements monétaires	7	<u>101 474,382</u>	<u>24 039,049</u>
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		<u>391 226,063</u>	<u>295 006,381</u>
Charges de gestion des placements	10	(80 605,927)	(62 223,338)
REVENU NET DES PLACEMENTS		<u>310 620,136</u>	<u>232 783,043</u>
Autres charges	11	(10 303,928)	(9 027,999)
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>300 316,208</u>	<u>223 755,044</u>
Régularisation du résultat d'exploitation		6 778,895	17 094,416
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		<u>307 095,103</u>	<u>240 849,460</u>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(6 778,895)	(17 094,416)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(2 225,691)	1 051,234
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		15 268,314	18 917,447
Frais de négociation		-	(32,954)
RESULTAT DE L'EXERCICE		<u><u>313 358,831</u></u>	<u><u>243 690,771</u></u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Année 2013	Année 2012
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>313 358,831</u>	<u>243 690,771</u>
Résultat d'exploitation	300 316,208	223 755,044
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(2 225,691)	1 051,234
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	15 268,314	18 917,447
Frais de négociation de titres	-	(32,954)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	<u>(304 571,256)</u>	<u>(190 615,193)</u>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>1 983 970,620</u>	<u>(659 211,947)</u>
Souscriptions		
- Capital	7 004 024,195	8 837 324,326
- Régularisation des sommes non distribuables	1 415,277	896,653
- Régularisation des sommes distribuables	201 414,403	296 323,249
Rachats		
- Capital	(5 089 845,239)	(9 467 570,786)
- Régularisation des sommes non distribuables	(2 116,556)	(1 111,799)
- Régularisation des sommes distribuables	(130 921,460)	(325 073,590)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>1 992 758,195</u>	<u>(606 136,369)</u>
ACTIF NET		
En début de période	8 041 904,814	8 648 041,183
En fin de période	10 034 663,009	8 041 904,814
NOMBRE D' ACTIONS		
En début de période	77 102	83 347
En fin de période	96 021	77 102
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>104,505</u>	<u>104,302</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>3,19%</u>	<u>3,26%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 décembre 2007 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 27 décembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA INVESTISSEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2013, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2013, à D : 7.173.636,350, et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2013	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		6 559 517,787	6 696 873,048	66,74%
<u>Obligations</u>		4 504 415,952	4 619 221,545	46,03%
Obligations AIL 2010/1 au taux de 5,25%	500	20 000,000	20 616,767	0,21%
Obligations AIL 2013/1 au taux de 7%	2000	200 000,000	206 597,260	2,06%
Obligations ATL 2008 au taux de 7%	5000	500 000,000	510 126,027	5,08%
Obligations Attijari Leasing SUB 2009 au taux de 5,5%	2450	245 000,000	255 071,178	2,54%
Obligations Attijari Leasing SUB 2009 au taux de TMM+1%	2000	200 000,000	208 266,214	2,08%
Obligations BTK 2009 au taux de TMM+0,8%	1000	79 989,800	82 876,961	0,83%
Obligations CIL 2009/1 au taux de 5,5%	3500	69 999,950	71 392,279	0,71%
Obligations CIL 2009/3 au taux de 5,25%	1500	60 000,000	62 326,685	0,62%
Obligations CIL 2009/3 au taux de TMM+0,75%	1500	60 000,000	62 339,980	0,62%
Obligations CIL 2012/2 au taux de 6,5%	1500	150 000,000	156 688,767	1,56%
Obligations CIL 2013/1 au taux de 7,25%	2000	200 000,000	200 797,808	2,00%
Obligations STB 2008/2 au taux de 6,5%	4700	352 500,000	368 419,479	3,67%
Obligations STB 2010/1 au taux de 5,3%	1500	119 985,202	124 717,618	1,24%
Obligations STB 2010/1 au taux de TMM+0,7%	1500	105 000,000	108 418,270	1,08%
Obligations TL 2009/1 au taux de 6,5%	1500	30 000,000	31 303,562	0,31%
Obligations TL 2009/2 au taux de 5,125%	1500	60 000,000	61 873,644	0,62%
Obligations TL 2011/1 au taux de TMM+0,7%	1000	60 000,000	61 463,869	0,61%
Obligations TL 2011/1 au taux de 5,75%	1000	60 000,000	61 550,137	0,61%
Obligations TL 2011/2 au taux de 5,95%	2800	167 040,000	168 442,178	1,68%
Obligations TL 2013/1 au taux de 7%	1500	150 000,000	152 071,233	1,52%
Obligations TL sub 2013/2 au taux de 7,6%	1000	100 000,000	100 333,091	1,00%
Obligations Amen Bank 2009/1 au taux variable de TMM+0,85%	3000	219 987,000	222 399,394	2,22%
Obligations U.I.B 2009/1 au taux de 5,25%	3000	180 000,000	183 479,671	1,83%

Obligations U.I.B 2011/1 au taux de 6,3%	1500	135 000,000	137 386,060	1,37%
Obligations U.I.B 2011/2 au taux de 5,9%	1000	85 714,000	89 438,169	0,89%
Obligations H.L 2009/1 au taux variable de TMM+1,5%	5000	100 000,000	101 942,817	1,02%
Obligations H.L 2009/2 au taux de 5,5%	1000	20 000,000	20 236,274	0,20%
Obligations H.L 2010/1 au taux de 5,25%	1500	60 000,000	61 360,110	0,61%
Obligations BH 2009 au taux de TMM+0,8%	2000	169 200,000	169 219,769	1,69%
Obligations CHO 2009 au taux de TMM+1%	3000	225 000,000	225 026,571	2,24%
Obligations EL WIFEK LEASING 2010 au taux de TMM+0,775%	2000	120 000,000	124 967,224	1,25%
Obligations EL WIFEK LEASING 2013 au taux de 6,6%	1000	100 000,000	103 775,748	1,03%
Obligations SERVICOM 2012 au taux de 6,9%	1000	100 000,000	104 296,731	1,04%
<u>Bons du trésor assimilables</u>		2 055 101,835	2 077 651,503	20,70%
BTA 4ANS 5% 12/10/2015	100	98 300,000	99 187,671	0,99%
BTA 03-2016-5,25%	100	97 037,000	100 443,527	1,00%
BTA 12-2016-5,25%	500	497 750,000	498 900,685	4,97%
BTA 10A 6,75% 11/07/17	500	542 710,585	544 831,096	5,43%
BTA 7 ANS 5,5% 12/10/18	400	387 300,000	391 205,753	3,90%
BTA 12 ANS 5,6	150	142 994,250	145 788,113	1,45%
BTA 02-2020-5,50%	300	289 010,000	297 294,658	2,96%
Titres des Organismes de Placement Collectif		467 948,061	476 763,302	4,75%
Actions SICAV				
TUNISIE SICAV	3 215	467 224,935	476 038,620	4,74%
TUNISO-EMIRATIE SICAV	7	723,126	724,682	0,01%
Total		7 027 465,848	7 173 636,350	71,49%
Pourcentage par rapport au total des Actifs		71,30%		

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>Intérêts</u> <u>courus</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values latentes</u>	<u>Valeur au</u> <u>31 décembre</u>	<u>Plus</u> <u>(moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
Soldes au 31 décembre 2012	6 158 826,972	136 184,359	298,632	6 295 309,963	
<u>* Acquisitions de l'exercice</u>					
Obligations des sociétés	1 000 000,000			1 000 000,000	
Bons du trésor assimilables (BTA)	929 753,739			929 753,739	
Actions SICAV	81 746,635			81 746,635	
<u>* Remboursements et cessions de l'exercice</u>					
Obligations des sociétés	(851 748,998)			(851 748,998)	
Bons du trésor assimilables (BTA)	(291 112,500)			(291 112,500)	15 268,314
Actions SICAV	-			-	
* Variation des plus ou moins values latente portefeuilles titres			(2 225,691)	(2 225,691)	
* Variations des intérêts courus		11 913,202		11 913,202	
Soldes au 31 décembre 2013	7 027 465,848	148 097,561	(1 927,059)	7 173 636,350	15 268,314

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2013 à D : 2.882.245,633 et se détaille comme suit:

<i>Désignation du titre</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31/12/2013</i>	<i>% Actif net</i>
Dépôt à vue		880 099,487	891 386,681	8,88%
AMEN BANK		880 099,487	891 386,681	8,88%
Billets de trésorerie	2 000 000,000	1 978 556,606	1 990 858,952	19,84%
Servicom au 30/01/2014 (au taux de 7,15%)	500 000	492 975,562	497 736,570	4,96%
Hannibal Leasing au 10/02/2014 (au taux de 7%)	500 000	493 120,393	496 942,397	4,95%
Unifactor au 08/01/2014 (au taux de 6,7%)	500 000	496 312,096	499 483,694	4,98%
Attijari Leasing au 14/02/2014 (au taux de 7%)	500 000	496 148,556	496 696,292	4,95%
Total général		2 858 656,093	2 882 245,633	28,72%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			28,65%	

Note 6 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent au 31.12.2013 D : 289.751,681 , contre D : 270.967,332 à la même date de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	Année 2013	Année 2012
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	215 604,390	206 544,134
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTA)	74 121,286	64 395,296
<u>Dividendes</u>		
- des titres OPCVM	26,005	27,902
TOTAL	289 751,681	270 967,332

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2013 à D : 101.474,382, contre D : 24.039,049, à la même date de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	Année 2013	Année 2012
Intérêts des billets de trésorerie	53 406,285	10 528,968
Intérêts des dépôts à vue	18 711,917	12 512,170
Intérêts des certificats de dépôt	29 356,180	997,911
TOTAL	101 474,382	24 039,049

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31.12.2013 à D : 17.965,707 contre D : 13.858,529 au 31.12.2012 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Smart Asset Management	6 491,979	4 731,012
Maxula Bourse	8 871,391	7 096,518
Rémunération du dépositaire	2 602,337	2 030,999
Total	<u>17 965,707</u>	<u>13 858,529</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2013 à D : 8.479,731 contre D : 6.305,361 au 31.12.2012, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Redevance du CMF	875,968	681,544
Retenue à la source sur commissions	4 284,618	2 286,209
Solde des souscriptions et rachats des deux dernières journées de décembre	3 239,738	3 232,449
Autres	79,407	105,159
Total	<u>8 479,731</u>	<u>6 305,361</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour l'exercice clos le 31.12.2013 à D : 80.605,927, contre D : 62.223,338, pour l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Commission de gestion	31 180,247	21 069,305
Commission de distribution	37 896,389	31 603,956
Commission de dépôt	11 529,291	9 550,077
Total	<u>80 605,927</u>	<u>62 223,338</u>

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31.12.2013 à D : 10.303,928 contre D : 9.027,999 pour l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Redevance du CMF	9 756,601	7 439,744
Commissions bancaires	547,327	1 588,255
Total	<u>10 303,928</u>	<u>9 027,999</u>

Note 12 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier janvier au 31 Décembre 2013, se détaillent comme suit :

Capital au 31-12-2012

Montant	7 800 999,660
Nombre de titres	77 102
Nombre d'actionnaires	170

Souscriptions réalisées

Montant	7 004 024,195
Nombre de titres émis	69 225
Nombre d'actionnaires nouveaux	29

Rachats effectués

Montant	(5 089 845,239)
Nombre de titres rachetés	(50 306)
Nombre d'actionnaires sortants	(67)

Autres mouvements

Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	15 268,314
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(2 225,691)
Régularisation des sommes non distribuables	(701,279)
Frais de négociation des titres	-

Capital au 31-12-2013

Montant	9 727 519,960
Nombre de titres	96 021
Nombre d'actionnaires	132

Note 13 : Autres informations					
13.1. Données par action et ratios pertinents					
Données par action	2013	2012	2011	2010	2009
Revenus des placements	4,074	3,826	3,952	3,486	4,022
Charges de gestion des placements	(0,839)	(0,807)	(0,892)	(0,695)	(0,785)
Revenus net des placements	3,235	3,019	3,060	2,791	3,236
Autres charges	(0,107)	(0,117)	(0,109)	(0,090)	(0,104)
Résultat d'exploitation (1)	3,128	2,902	2,951	2,700	3,132
Régularisation du résultat d'exploitation	0,071	0,222	(0,116)	0,714	0,304
Sommes distribuables de l'exercice	3,198	3,124	2,835	3,414	3,437
Variation des plus values potentielles	(0,023)	0,014	(0,030)	0,021	(0,016)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,159	0,245	0,204	0,028	0,378
Frais de négociation	-	-	-	-	(0,004)
Plus (ou moins) values sur titres (2)	0,136	0,259	0,174	0,048	0,358
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	3,263	3,161	3,124	2,748	3,490
Résultat non distribuables de l'exercice	0,136	0,259	0,174	0,048	0,358
Régularisation du résultat non distribuable	(0,007)	(0,003)	(0,008)	0,005	0,030
Sommes non distribuables de l'exercice	0,129	0,256	0,166	0,054	0,389
Valeur liquidative	104,505	104,302	103,759	104,174	104,142
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,80%	0,78%	0,86%	0,67%	0,76%
Autres charges / actif net moyen	0,10%	0,11%	0,11%	0,09%	0,10%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,06%	3,00%	2,73%	3,28%	3,31%

Note 13 : Autres informations (suite)

13.2. Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la MAXULA INVESTISSEMENT-SICAV est confiée à la Société "SMART ASSET MANAGEMENT". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- * 0,24% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- * 0,18% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

MAXULA BOURSE est chargée de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations, le distributeur perçoit une rémunération calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- * 0,36% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- * 0,42% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

AMEN BANK assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,10% HT si l'actif net est de moins de 10 MD,
- * 0,08% HT si l'actif net est entre 10 MD et 20 MD,
- * 0,06% HT si l'actif net est plus de 20 MD.

Avec un minimum de 8 milles dinars et un maximum de 30 milles dinars en hors taxes par an.

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 12 avril 2013, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société «Maxula Investissement SICAV» pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 10.061.108, un actif net de D : 10.034.663 et un bénéfice de D : 313.359, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Maxula Investissement SICAV» comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2013, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers de la Société « Maxula Investissement SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

4. En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.

5. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 29 avril 2014

Le Commissaire aux Comptes
Mustapha MEDHIOUB

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 29 Avril 2014

Le Commissaire aux Comptes
Mustapha MEDHIOUB